

PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

« CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES »

Cadre général

La préparation aux concours externes au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, le cas échéant, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du Master 1 d'administration publique (**MAP**) figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription dans ce dernier diplôme est de droit pour les étudiants de ces parcours qui le souhaitent. Dans ce cas, tous les cours du MAP deviennent alors obligatoires pour eux, de sorte à pouvoir être évalués à chaque fin de semestre. En outre, ils devront s'acquitter des droits universitaires correspondant au MAP – sachant que les droits spécifiques de l'IPAG demeurent inchangés (450 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Responsables

Christophe PAVLIDÈS, Conservateur général des bibliothèques, Directeur de Médiadix
Laurence KARPP-LAHMAIDI, Conservateur, Responsable de formation à Médiadix (lkarppla@u-paris10.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats, le cas échéant (15 minutes).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Octobre à juin (9 mois), sous réserve des dates des épreuves orales

Concours ciblés

Concours externe de conservateur de bibliothèques (Etat)

NB : cette préparation donne des apports également utiles pour le concours externe de bibliothécaire (Etat) ainsi que pour le concours de conservateur territorial des bibliothèques.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours de conservateur (Etat)	http://www.enssib.fr/formation/formation-des-conservateurs/concours-de-conservateur-detat
Concours de bibliothécaire	http://www.enssib.fr/metiers-des-bibliotheques-et-de-la-documentation/travailler-en-bibliotheque/concours
Concours de conservateur (Territorial)	http://www.cnfpt.fr/content/concours-conservateur-territorial-bibliotheques

Partenariat

Le « Parcours Social » est le fruit d'un partenariat noué par l'IPAG de Nanterre avec :

- *Médiadix*, qui constitue l'un des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)
<http://mediadix.u-paris10.fr/>



Contenu

Médiadix, en tant que *Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)*, a pour mission d'assurer des actions de formation continue à destination des personnels de bibliothèque de tout statut. A cet égard, il assure des préparations à tous les concours de la filière bibliothèque (fonction publique de l'Etat) destinées aux personnes travaillant déjà en bibliothèque, tant pour les concours internes que pour les concours externes.

Les épreuves du concours de conservateur de bibliothèques ayant évolué depuis 2007, de plus en plus d'étudiants sont attirés par ce concours prestigieux et par les bons résultats de la préparation proposée en formation continue. Aussi, l'IPAG et Médiadix se sont associés pour proposer aux étudiants motivés une préparation solide aux concours de « catégorie A » dans le secteur des bibliothèques, laquelle s'organise selon le programme annuel qui suit.

Dans le cadre de ce partenariat, les étudiants sont recrutés (entre 10 et 15) par l'IPAG et formés par Médiadix sur son site de Saint-Cloud.

NB : Médiadix n'assure pas actuellement de préparation lourde aux épreuves de langues. En revanche, un oral blanc de langue est proposé aux étudiants en même temps que les oraux blancs des épreuves de culture générale et de motivation professionnelle.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 450 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2015, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ouest s'élevait à **476,10 €**.

Total => 450 € + 476,10 € (en 2015) = 926,10 €

Programme

PREPARATION A L'ECRIT

	CM	TD
Cours Culture générale	30 h	
Méthodologie de la dissertation		9 h
Méthodologie de la note de synthèse		9 h
Visite d'établissements		6 h
Conférences thématiques	21 h	
Galops d'essais en condition de concours		36 h
TOTAL préparation à l'écrit	41 h	60 h

PREPARATION A L'ORAL

	CM	TD
Culture générale et motivation professionnelle		54 h
Simulations d'oraux		10 h
TOTAL enseignements méthodologiques		64 h
TOTAL (CM / TD)	51 h	124 h
TOTAL		175 h

Année 2016-2017

Institut de préparation à l'administration générale

Retrait du dossier de candidature (téléchargement sur le site Internet de l'IPAG ou sur place) :
entre le 14 mars 2016 et le 22 août 2016

Dépôt du dossier de candidature (sur place ou par voie postale) : **à partir du 18 avril 2016**

Tenir compte également des dates des entretiens de motivation :

* **1^{ère} session : 29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

* **2^{nde} session : 06/9/2016 – 07/9/2016**

**Préparation intensive
aux concours externes**

- Préparation parcours « Etat »
- Préparation parcours « Social »
- Préparation parcours « Collectivités territoriales »
- Préparation parcours « Conservateur de bibliothèques »

Numéro étudiant(e) pour les candidat(e)s déjà inscrit(e)s à Paris Ouest Nanterre | | | | | | | | | |

NOM et Prénom (pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse) :

.....

Adresse :

Code Postal : | | | | | | Ville :

E-mail :Tél. :

PHOTO

Etudiant(e) venant d'une autre université, laquelle :

N° I.N.E. (Identifiant National Etudiant)* | | | | | | | | | |

*Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française, ce N° doit être demandé dans cet établissement.
En tout état de cause, ce numéro se trouve sur le relevé de notes du baccalauréat.

Date et lieu de naissance : / / à Département ou Pays :

Nationalité :

- Avez-vous déposé une candidature dans une autre formation ? OUI NON

Quelle formation (diplôme ou préparation à un concours ?) : Dans une autre université, si oui laquelle :

- Baccalauréat (ou équivalent, préciser) série : année d'obtention :

- Dernier diplôme obtenu : Etablissement :

- Demanderez-vous une bourse sur critères sociaux ? OUI NON

- Demanderez-vous une allocation pour la diversité ? OUI NON

- Quels concours envisagez-vous de passer pendant ou à l'issue de votre scolarité à l'IPAG ?

.....
.....

Date et signature du candidat :

Décision de la commission pédagogique

Accord Refus, motif :

Date et signature du Président de la commission pédagogique :

LES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

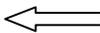
Détail des années d'études supérieures effectuées et résultats :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

Séjours d'études à l'étranger :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s) (pays, ville)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

COMPOSITION DU DOSSIER

-  Case à cocher vous-même pour vous assurer que la pièce figure bien au dossier.
- un **curriculum vitae**
- une **lettre de motivation**
- photocopies des **diplômes universitaires** (licence, master) et **autres diplômes supérieurs** <traductions certifiées pour les diplômes en langue étrangère>.
- diplôme en **cours d'obtention** (session de juin ou de septembre), fournir les premiers éléments : bulletins de notes, cours suivis etc. Si le dossier est retenu par la commission, il le sera **sous réserve** de production du diplôme.
- 3 enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- 1 enveloppe 21 x 29,7 non cartonnée libellée à vos nom et adresse et affranchie à 1,90€ (*pour le retour de votre dossier en cas de non admission*).
- 1 photographie d'identité à agraffer en première page

IMPORTANT

Tous les dossiers sont à adresser à l'IPAG (**Pôle Universitaire Léonard de Vinci / IPAG / Aile Ouest, 6^{ème} étage, Bureau E 603 – 12, avenue Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie**)

1^{ère} session :

Pour les dossiers reçus avant **le 20 juin 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

2^{nde} session :

Pour les dossiers reçus entre **le 21 juin et le 26 août 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **06/9/2016 – 07/9/2016**

Les candidatures font l'objet d'un pré-examen sur dossier, puis le cas échéant, d'un entretien individuel de motivation d'une quinzaine de minutes.

Se présenter au moins 1/4h avant l'épreuve avec la convocation et une pièce d'identité avec photos.

N.B. : la plus grande partie des candidatures est retenue en juin

Résultats classe prépa. 2014-2015 / concours externes 2015

Dossiers de candidature	Sélectionnés	Inscrits	Effectivement présents	Total admissibles (concours A et B)	Total admis (concours A et B)
331	125	105	75	93	64

Concours externes de catégorie A +

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
INGENIEUR TERRITORIAL	2		2			2
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	1		1			1
DIRECTEUR PJJ	2		1			1
D3S	3		2	1	1	3
EN3S	2		1			1
ADJOINT DE DIRECTION (Banque de France)	1					0
TOTAL Prépa.	11	0	6	1	1	8

Concours externes de catégorie A

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
IRA	23	2	12	4	3	15
INSPECTEUR DGCCRF	6	1	1	2	1	2
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2		2			2
INSPECTEUR DES DOUANES	2			1	1	1
INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES	4		3	1		3
ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	7		6			6
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORTS	1		1			1
ATTACHE TERRITORIAL	14		10			10
REDACTEUR (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	63	3	38	8	5	43
Partenariat CPI de l'IRA de Lille	13		9			9

Concours externes de catégorie B

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (interministériel)	10	1	7			7
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (Ville de Paris)	2		1			1
Contrôleur pénitentiaire	3	1	2			2
SECRETAIRE COMPTABLE (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	19	2	13			13